



Point d'étape du projet de territoire

Mise à jour de février 2025

Point d'étape du projet de territoire

- ✓ Les orientations / objectifs et priorités
- ✓ Les réalisations et perspectives

⚠ Les actions citées dans ce document sont celles menées par la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime et par les communes nous ayant fait remonter leurs actions. Cette liste n'est donc pas exhaustive.

Sommaire

- ✓ **Orientation 1 : Se mobiliser pour la vitalité du territoire**
 - Déployer une mobilité sobre et décarbonée
 - Faciliter l'accès au logement, aux soins, aux services pour tous
 - Offrir à chacun la possibilité d'accéder aux loisirs et à la culture tout au long de l'année
 - Soutenir la diversification de l'activité économique en tirant parti des singularités du territoire
- ✓ **Orientation 2 : Assurer la pérennité des milieux naturels et de leur biodiversité**
 - Agir pour limiter le changement climatique
 - Anticiper les effets du changement climatique
 - Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité
 - Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire
- ✓ **Orientation 3 : Assurer la solidarité au sein du territoire**
 - Veiller à la cohésion sociale et intergénérationnelle
 - Assurer la proximité, la visibilité et la lisibilité d'une action publique attentive aux singularités locales
 - Renforcer les coopérations extraterritoriales

Orientation 1 :
Se mobiliser pour
la vitalité du
territoire



1. Déployer une offre de mobilité sobre et décarbonée

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Développer les voies et les aménagements pour les mobilités actives	<p>Voir le Plan de mobilité intercommunal voté le 25/03/2024 (2024-2030) : 3 axes et 16 actions dont 1 axe dédié aux mobilités actives</p> <p>Création en cours d'une carte interactive des aménagements vélo : voies cyclables, équipements... (mise en ligne prévue 2024/2025)</p> <p>Déploiement de 8 stations de location autonome de Vélos à Assistance Electrique (VAE) communautaires</p> <p>Voie verte du Hellen Lanvéoc à Clouchouren Crozon</p>	<p>Déployer des aménagements cyclables avec appui de la CCPCAM aux communes (ex : aménagement V45 à Rosnoën en cours d'étude)</p> <p>Promouvoir la pratique du vélo : refonte des outils de com 2024-2025 avec création d'une carte</p> <p>Stationnement vélo : nouvelles commandes groupées d'arceaux et consignes</p> <p>Poursuivre le développement de l'usage du vélo : éducation, « Savoir rouler à vélo », amélioration stations VAE</p> <p>Sécuriser les déplacements à pied : à étudier</p>

1. Déployer une offre de mobilité sobre et décarbonnée

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Favoriser le transport ferroviaire et l'accès à tous à la gare de Pont-de-Buis lès Quimerc'h	Participation aux réunions de ligne avec les autres Epci, la commune et la région Bretagne	Communiquer sur l'existence de la gare Installer une station VAE à la gare en 2025
Favoriser la mise en œuvre des liaisons maritimes	Signature de la convention cadre avec la région Bretagne - axe d'étude pluripartite	Réflexion prévue dans le cadre du Plan de Mobilité Consolider le groupe de travail avec Brest métropole et la région Bretagne Faire le bilan de Brest Ouest Cie Maritime

1. Déployer une offre de mobilité sobre et décarbonée

Autres pistes d'actions	Les réalisations	Les perspectives
Augmenter la fréquence des liaisons bus	Ajout d'un horaire supplémentaire sur la ligne 34 à partir du 02/09/2024 (dans le cadre du PDMS, Plan de Mobilité intercommunal)	Réaliser l'étude de fréquentation pour la ligne 37 avec la Région Bretagne
Développer des navettes (bourgs, plages)		Etudier pour 2025 la mise en place de navettes (commissions Mobilité + Grand Site et Tourisme)
	Réfléchir à l'autopartage (visite au Juc'h en octobre 2024)	

2. Faciliter l'accès au logement, aux soins, aux services pour tous

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Favoriser une offre de logements accessibles toute l'année	<p>Aides financières et techniques pour travaux d'adaptation, d'économie d'énergie, d'amélioration des logements (via l'OPAH* 2023-2026)</p> <p>Création de logements locatifs sociaux : renforcement des partenariats avec les bailleurs sociaux et confirmation des aides financières</p> <p>Vote de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires par la CCPCAM (10 communes) et par les 6 communes retenues en tant que « zones tendues touristiques »</p> <p><small>*Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat</small></p>	<p>Poursuivre les actions engagées dans le cadre de l'OPAH et du volet habitat du PLUIH (v. Horizon 07/24)</p> <p>Lancer une mission autour de la remise sur le marché des logements vacants (« zéro logement vacant »)</p> <p>Création de logements locatifs sociaux : concrétiser certaines opérations en 2025 (ex : 5 logements au centre-bourg de Rosnoën)</p> <p>Instaurer une disposition dans le PLUIH visant à réserver 40% de logements à coût abordable pour opérations > 10 logements</p> <p>Accompagner les habitants pour la mise en location à l'année plutôt qu'en location touristique</p>

2. Faciliter l'accès au logement, aux soins, aux services pour tous

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Développer l'offre d'équipements et de services	Etude d'un espace de vie sociale (EVS) sur le secteur de l'Aulne maritime	Décider de la mise en place d'un EVS côté Aulne maritime et mise en place éventuelle Création d'une MAM de 12 places à Rosnoën en 2025

2. Faciliter l'accès au logement, aux soins, aux services pour tous

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Mobiliser différents moyens pour accroître l'offre de soins	<p>Réunions d'échanges élus / professionnels de santé entre 2019 et 2022 pour mieux connaître les problématiques et anticiper les besoins</p> <p>Soutien à Camaret et Roscanvel (recherche de médecins et étude projet de maison de santé)</p> <p>Invitation de la maison de santé du Faou et de la CPTS* à la commission santé en 2023 et 2024 (objectif : connaissance de leurs actions)</p> <p>Création en 2023 de la CPTS* du Bout du monde (presqu'île + 2 communes de la CCPCP) et en 2024 de la CPTS* Menez Are (dont Le Faou, Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Rosnoën)</p> <p>Printemps des associations de santé 04/2024 pour mieux faire connaître ces associations</p> <p>Lancement consultations délocalisées en addictologie au 2e semestre 2024</p>	<p>Poursuivre les rencontres entre les professionnels de santé et les élus</p> <p>Projet d'unité mobile de prévention santé porté par le Pôle métropolitain en 2025</p> <p><i>*communautés professionnelles territoriales de santé</i></p>

3. Accès aux loisirs et à la culture toute l'année

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Etoffer/diversifier les équipements, les locaux adaptés aux besoins des associations	<p>Mise à disposition d'un nouveau lieu + travaux d'aménagement pour le centre social ULAMIR dans les anciens locaux de la trésorerie de Crozon (loyer de 24 000 € / an payé par la CCPCAM)</p> <p>Réflexion en cours pour l'école de musique Kaniri ar Mor</p> <p>Telgruc-sur-mer : mise à disposition de l'ancien presbytère aux associations – aménagement d'un local à Kroaz e Meno pour les associations (notamment en vue de l'installation de la maquette du Rail Club) – mise à disposition d'un local à la société de chasse</p>	<p>Réaliser un état des lieux avec les communes en 2025-2026</p>

3. Accès aux loisirs et à la culture toute l'année

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Favoriser la coordination des associations et des activités proposées	Soutien de l'Ulamir aux associations (labellisé Guid'Asso)	Etudier les besoins des associations en 2025-2026
Créer des espaces intergénérationnels pour mutualiser les équipements et favoriser les liens sociaux	Création de tiers lieux au centre hospitalier de Crozon- Ty Buez et à l'EHPAD de Camaret-sur-mer Une pré-étude pour un lieu de vie sociale côté Aulne maritime a été menée	Recherche d'une structure porteuse associative pour le projet de lieu de vie sociale côté Aulne maritime Réfléchir à une coordination des actions vers les personnes âgées sur le territoire

4. Soutenir la diversification de l'activité économique en tirant parti des singularités du territoire

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Mettre en œuvre les conditions pour promouvoir la création d'emplois et aider les entreprises à s'installer et à recruter	<p>Inventaire de 20 zones d'activités économiques en vue de densification</p> <p>Transfert à la CCPCAM de la zone d'activités du 29 au Faou afin de créer 4 lots pour les entreprises</p> <p>Conseils aux entreprises, listing de l'offre et de la demande en foncier et immobilier, mise en relation</p> <p>Partenariat avec la Chambre de métier et de l'artisanat</p> <p>Création d'un poste de développement économique</p>	<p>Etudier le potentiel de densification de chaque zone d'activités inventoriée en 2025</p> <p>Travailler sur l'offre de logement à l'année et la mobilité des candidats à l'emploi</p> <p>Accompagner les artisans locaux et ceux souhaitant s'installer</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Accompagner une économie touristique durable et responsable	<p>Ateliers de sensibilisation des campings aux économies d'eau avec EcoDo</p> <p>Communication sur les consignes de tri et les solutions de mobilité : dans les supports de communication et au Rdv du Tourisme annuel</p> <p>Opération logement des travailleurs saisonniers</p> <p>Jobdating Tourisme avec France travail</p>	<p>Réaliser des portraits d'acteurs engagés dans le tourisme durable</p> <p>Renforcer les partenariats avec l'ADIL et l'Association L'AILE sur le logement des travailleurs saisonniers</p> <p>Nouvel atelier de sensibilisation des hébergeurs sur l'Eau/Energie/Déchets</p> <p>2ème jobdating en 2025</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Poursuivre l'engagement très important consacré au développement de la fibre sur le territoire	<p>Phase 1 achevée (cap de la Chèvre, une partie de Morgat) - 1900 adresses éligibles</p> <p>Phase 2 achevée à 90% (Crozon, Le Faou, Pont de Buis, Rosnoën) - 5370 adresses éligibles. Le reste de cette phase (2300 adresses) pourra bénéficier de services fibre optique d'ici la fin d'année/janvier 2025</p> <p>Participation financière de la CCPCAM : 3 952 490 € (phases 1 et 2)</p>	<p>Phase 3 (reste du territoire) : travaux engagés. Les adresses seront éligibles progressivement en 2025 et 2026</p> <p>Participation financière de la CCPCAM : 2 675 674 € pour la phase 3</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Aider et contribuer au développement des activités maritimes productives responsables	<p>Etudes de Brest Métropole Aménagement sur le site de Térénez et l'espace nautique de Lanvéoc pour recherche d'activités adaptées aux lieux</p> <p>Suivi de 2 entreprises aquacoles installées à Camaret, en lien avec le Technopôle et Investir en Finistère</p> <p>Démarrage d'une étude de développement du Quai TEPHANY à Camaret sur Mer avec la commune</p>	<p>Choix de développement des sites de Térénez, Lanvéoc et Quai Téphany au regard des budgets des perspectives financières de la CCPCAM</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Maintenir et diversifier une agriculture durable pour une meilleure alimentation locale	<p>Dans le cadre de la convention avec la Chambre d'Agriculture : diagnostic reprise-transmission des exploitations démarré en juillet 2024</p> <p>Dans le cadre de la convention avec le CIVAM : actions de sensibilisation à l'alimentation</p> <p>Lancement de la construction du nouvel abattoir au Faou</p> <p>Instruction des aides à l'installation et conseil auprès des porteurs de projet agricole (montant de l'aide porté de 1 500€ à 3 000€ en 2024)</p> <p>Rosnoën : restaurant scolaire labellisé Ecocert et mise en place d'un contrat avec les producteurs locaux</p> <p>Lanvéoc : création d'un marché couvert de producteurs</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire</p> <p>Définir des actions pour l'aide à la reprise des fermes</p> <p>Mettre en place une cellule foncière pour faciliter l'installation des nouveaux agriculteurs</p> <p>Poursuivre l'aide à l'installation des agriculteurs (aide financière, conseil en urbanisme)</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Maintenir et renforcer le potentiel industriel en s'appuyant sur les entreprises existantes et en développement : Novatech, Livbag, Bopp, Nobelsport, etc.	<p>Suivi et mise en œuvre du contrat Territoire Industrie 2021-2023 et refonte pour 2024-2026 :</p> <p>Pilotage collectif avec 10 autres EPCI et 10 industriels finistériens (actions communes pour la réindustrialisation, l'attractivité des emplois, la décarbonation...)</p> <p>Participation au financement du poste de cheffe de projet « Territoire d'industrie »</p>	<p>Suivre et mettre en œuvre le contrat territoire Industrie 2024-2026</p>

4. Soutenir la diversification de l'activité économique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Privilégier les centralités pour accompagner le commerce, l'artisanat, les services de proximité et les marchés	<p>Dans le cadre du Pass commerce et Artisanat (instruction et conseil) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aides financières (30% des dépenses HT plafonnée à 6 000 €) aux petites entreprises commerciales et artisanales dans les centres bourgs <p>De 2020 jusqu'au 31 décembre 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none">• 69 pass accordés• 325 824 € de subventions versées (dont 194 027 € par la CCPCAM et 131 796 € par la Région)• pour 1 347 491 € de dépenses réalisées par les bénéficiaires.	<p>Promouvoir le dispositif PCA auprès des artisans-commerçants</p> <p>Echanger avec les unions des commerçants</p>

Orientation 2 :
Assurer la
pérennité des
milieux naturels
et de leur
biodiversité



1. Agir pour limiter le changement climatique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Rechercher l'exemplarité environnementale du territoire notamment par l'exemplarité énergétique sur les bâtiments publics communaux et communautaires et la réhabilitation des logements anciens par les particuliers (sobriété énergétique)	<p>Rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments communautaires</p> <p>Conseil et accompagnement des habitants par les opérateurs Citémétrie et Energence (OPAH)</p> <p>Soutien financier de la CCPCAM à la rénovation énergétique des logements via l'OPAH et Tinergie</p> <p>Telgruc-sur-mer : isolation des logements au-dessus de La Poste – installation d'une pompe à chaleur à la salle Paul Le Flem</p> <p>Lanvéoc : en 2025 remplacement de la totalité de l'éclairage public - Rénovation énergétique de l'école</p>	<p>Poursuivre le conseil, l'accompagnement et le soutien financier des habitants dans leur projet de rénovation énergétique (OPAH)</p> <p>Rénovation thermique du siège (étage)</p> <p>Construction du bâtiment eau / assainissement</p> <p>Pose de panneaux photovoltaïques en toiture (siège)</p> <p>Pose PV (bâtiment eau / Assainissement)</p>

1. Agir pour limiter le changement climatique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Poursuivre le développement des filières d'ENR (bois-énergie, photovoltaïque, autoconsommation collective, éolien)	<p>Construction d'une installation d'autoconsommation collective (phase 1 : 88 kWc sur toiture bâtiment bois énergie)</p> <p>Lancement en cours d'un achat groupé de kits solaires en collaboration avec les Citoyens du Climat</p>	<p>Développer la production d'énergie en autoconsommation collective (photovoltaïque sur les toitures des bâtiments siège et eau / assainissement, ombrières...)</p> <p>Participer au projet éolien associatif Logavel à Pont-de-Buis lès Quimerc'h</p>

1. Agir pour limiter le changement climatique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Protéger les milieux qui permettent le stockage de carbone dans les sols : les zones humides, le bocage, les forêts, les landes	<p>Application des dispositions réglementaires du PLUiH en matière de préservation des milieux lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme</p> <p>Telgruc-sur-mer : plantations d'arbres au skate park - végétalisation de la cour de l'école maternelle – étude de végétalisation du cimetière</p>	<p>Renforcer le volet environnemental dans le cadre du projet de modification n°1 du PLUiH et de la prochaine révision du PLUiH</p> <p>Mener ou participer à des opérations de reboisement, de plantation de haies, achat groupé pour les particuliers...</p>
Etudier le développement de la filière hydrogène en lien avec les nouveaux modes de déplacements durables	<p>Technologie pas adaptée dans la conjoncture actuelle</p>	

2. Anticiper les effets du changement climatique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Intégrer la question des Gaz à Effets de Serre dans les études d'aménagement opérationnelles	Création d'une fiche de renseignement incitant à la sobriété les entreprises postulant à l'installation sur un lotissement d'activité communautaire	Développer des actions concrètes grâce à l'animation du PCAET en 2025
Prendre en compte les effets du changement climatique sur le territoire lors de la prise de décision, et de l'élaboration des stratégies au long terme du territoire, en particulier pour les enjeux économiques	Etude sur le risque inondation et érosion sur le territoire de la CCPCAM avec intégration des dernières projections du GIEC* (restitution en 2023) <small>*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)</small>	Communiquer auprès des habitants (exposition avec carte publiée dans Horizon) Proposer en 2025 la mise en œuvre d'une démarche PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) pour notamment créer des ouvrages de lutte contre les inondations

2. Anticiper les effets du changement climatique

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
<p>Adapter l'aménagement du territoire aux nouvelles contraintes</p> <p>Pour les communes concernées, s'adapter aux risques littoraux : identifier les risques (érosion du trait de côte), faire évoluer les documents d'urbanisme en conséquence (le PLUi-H), notamment au regard des évolutions réglementaires (Loi Climat et Résilience, révision du SCoT du Pays de Brest)</p>	<p>Inscription de la commune de Camaret-sur-mer sur la liste des communes impactées par le recul du trait de côte</p> <p>Etude risques inondation et d'érosion (voir diapo précédente)</p> <p>Telgruc-sur-mer : lancement d'une étude front de mer (modifications des usages dues aux évolutions du trait de côte)</p>	<p>Réflexion autour de l'inscription d'autres communes de la CCPCAM au sein de cette liste</p> <p>Engager la révision du PLUiH à moyen terme avec le renforcement de la prise en compte des risques côtiers</p>
<p>Intégrer les conséquences du changement climatique sur l'alimentation en eau et l'assainissement</p>	<p>Elaboration et mise en œuvre du plan de prévention Eau et Assainissement 2024-2028 (voir diapo suivante : priorité « Préserver et économiser la ressource en eau »)</p>	<p>Bilan annuel du plan de prévention prévu en janvier 2025</p>

3. Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Améliorer l'assainissement (qualité des eaux)	<p>Mise en œuvre du plan d'actions Assainissement issu du schéma directeur - Actions structurantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement et réhabilitation de réseaux à Camaret, Crozon, Lanvéoc et Telgruc• Etude technico-économique pour les nouvelles STEP d'Argol et de Lanvéoc• Travaux de restructuration de la STEP de Camaret : fin prévue en juin 2025• Système d'assainissement de Landévennec : MOE en cours au stade projet• Transfert des effluents du secteur Sud au Faou <p>OPAH : aides techniques et financières pour la mise aux normes d'un assainissement non collectif (installation non conforme et polluante)</p>	<p>Points d'avancement réguliers du plan d'actions aux élus du CE Assainissement (≈3 mois)</p> <p>Mener les investissements nécessaires sur les stations et réseaux (voir Horizon n°20)</p> <p>Projets 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Maitrise d'œuvre de la nouvelle STEP d'Argol• Réalisation de bassins tampon à Crozon• Renouvellement des conduites d'assainissement rue du Portzic à Crozon• Assainissement de Menesguen à Crozon• Démarrage des travaux du système d'assainissement de Landévennec (2024-2026)

3. Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Préserver et économiser la ressource en eau	<p><u>2024</u> : Création du comité de suivi du captage de Poraon (usine de production de l'Aber)</p> <p>Début réalisation du PGSSE (plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux)</p> <p>Sensibilisation des particuliers aux économies d'eau (bons d'achat récupérateurs d'eau de pluie, distribution kits hydro-économes...) dans le cadre du plan de prévention Eau</p> <p>Renouvellement du parc compteurs par des compteurs radio et réflexion sur la mise en service de la couverture « Lora » sur le territoire (rapatriement de données)</p> <p>Renouvellement partiel (1km) d'une canalisation structurante à Telgruc</p> <p>Amélioration de taux de rendement sur les réseaux de distribution AEP : 79,4 % (exercice 2023)</p>	<p><u>2025</u> : Mettre en place la sectorisation et régulation des flux sur les réseaux de distribution AEP / Pont de Buis + développer la supervision en place</p> <p><u>2025 / 2026</u> : Programme de renouvellement de conduites AEP (Crozon, Camaret, Landévennec, Le Faou)</p> <p>Définir une nouvelle tarification plus responsable (plan de prévention Eau)</p> <p>Etude « nouvelles ressources » captages, forage à Argol</p>

3. Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Gérer les flux de visiteurs et leurs impacts sur les milieux en les dispersant sur le territoire et en repensant l'aménagement et l'accessibilité des sites	<p>Lancement d'une Opération Grand Site pour définir des objectifs et des actions de protection concertées</p> <p>Lancement de plusieurs études : étude de fréquentation (2024-2025), schéma directeur de la randonnée, schéma d'intention paysagère Anse de Dinan</p> <p>Aménagement du site de la pointe des Espagnols à Roscanvel</p> <p>Achat et pose de toilettes sèches (CCPCAM et communes) à Cameros, pointe des Espagnols, Kerloc'h, la Palue, Goulien, l'Aber, cap de la Chèvre</p>	<p>Définir, valider et mettre en œuvre le plan d'actions de l'Opération Grand Site</p> <p>Observatoire à long terme de la fréquentation</p>
Autres	<p>Lanvéoc : remplacement des anciens mouillages par des attaches dites écologiques et respectueuse de la biodiversité des écosystèmes marins en 2024</p>	

3. Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Maintenir une agriculture raisonnée (respectueuse de l'environnement et locale) : soutenir les circuits courts, privilégier la consommation locale	<p>Dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire voté le 25/03/2024 :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Promotion des producteurs locaux et magasins de producteurs : carte numérique des producteurs locaux, guide papier, vidéo promotionnelle➤ Sensibilisation auprès des habitants : défi « Bien dans mon assiette », évènement « Le Bout du Monde met les pieds dans le plat »➤ Accompagnement de la restauration collective dans le respect de la loi EGalim : formation « plats végétariens », rencontres élus/cuisiniers➤ Rosnoën : restaurant scolaire labellisé Ecocert et mise en place d'un contrat avec les producteurs locaux	<p>Poursuivre les actions du Projet Alimentaire de Territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'outils soutenant les circuits courts : portraits d'agriculteurs du territoire, actualisation du guide papier• Définition d'un programme d'actions pour la restauration collective (lutte contre le gaspillage alimentaire...)• ...

3. Accompagner des activités humaines respectant la biodiversité

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Réduire les déchets	<p>Renforcement de la prévention des déchets (création du poste chargé de prévention 09/2021 + chargé de biodéchets 2024-2027)</p> <p>Dans le cadre du PLPDMA (plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés), voté en 09/2022 :</p> <p>Aides à l'achat de textiles sanitaires lavables, bokashis, lombricomposteurs</p> <p>Animations, sensibilisation des habitants, scolaires et pros (visite centre de tri, plateforme déchets verts, évènements, défi famille....)</p> <p>Création de 3 sites de compostage collectifs (Lanvéoc, Argol et Telgruc) et 15 sites privés</p> <p>Mise en place des REP* (Eco maison, ABJ, ASL) et valorisation des déchets en déchèteries (polystyrène, palettes, huisseries, mégots...)</p> <p>Lancement d'un projet Recyclerie : étude de faisabilité 09/2021, lancement MOE* 02/2024</p>	<p>Bilan annuel du PLPDMA et suivi des indicateurs (objectif de réduction de 15% des OMR et 5% du tri pour 2027)</p> <p>Ouverture de la recyclerie en 2026</p> <p>Création de 90 sites de compostage collectifs</p> <p>Optimisation du service (collecte tous les 15 jours toute l'année, nombre d'accès aux plateformes végétaux, horaires déchèterie)</p> <p>Réorganisation des tournées pour 2026</p> <p><i>*Responsabilité élargie du producteur</i></p> <p><i>*Maitrise d'Oeuvre</i></p>

4. Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Maitriser l'impact des flux de visiteurs sur les milieux en repensant l'aménagement et l'accessibilité des sites	Gestion des espaces naturels fragiles par le service Espaces Naturels (dont Natura 2000, RNR) Opérations de canalisation du public (L'Aber, La Palue, Pen Had...), sensibilisation, police de l'environnement...	Maintenance et amélioration continue concernant la préservation des sites fréquentés Définition, validation et mise en œuvre du plan d'actions de l'Opération Grand Site

4. Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
<p>Soutenir la filière agricole qui entretient les paysages et respecte la biodiversité</p>	<p>Participation à la mise en place des conventions d'occupation temporaire de terrains entre agriculteurs et Conservatoire du littoral</p> <p>Via l'EPAB (Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez) :</p> <ul style="list-style-type: none">- animation des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) Natura 2000 : aides aux exploitants pour l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement (entretien ou pâturage extensif de prairies, conversion en agriculture biologique, ouverture de milieux...)- création et reconstitution d'un maillage bocager (programme Breizh Bocage en cours)	<p>Poursuite des actions avec le Conservatoire du littoral et l'EPAB</p>

4. Préserver les qualités environnementales et paysagères du territoire

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
<p>Veiller à ne pas uniformiser les centres-bourgs ou les entrées de bourg pour renforcer l'attractivité</p>	<p>Adoption de la convention cadre « PVD - Petites villes de demain » (stratégie, fiches action).</p> <p>Veille et appui aux financements des projets des communes PVD et non-PVD.</p> <p>Capitalisation des outils et expériences pour l'ensemble des communes.</p> <p>Suivi et animation du dispositif Petites Villes de Demain (PVD)</p> <p>Conseil et assistance en aménagement des centralités des communes : circulation, colorisation des façades, développement d'activités...</p> <p>Telgruc-sur-mer : tests d'aménagements de circulation rue St Divy et de Luzéoc - étude de revitalisation du centre bourg - aménagement pour la sécurité des piétons et parkings plage de Trez Bellec</p>	<p>Organisation de visites en lien avec les problématiques rencontrées (reconversion de friches...).</p> <p>Poursuivre l'accompagnement et l'assistance des communes PVD et non-PVD dans leurs projets de revitalisation.</p>

Orientation 3 : **Assurer la** **solidarité au** **sein du territoire**



1. Veiller à la cohésion sociale et intergénérationnelle

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Soutenir un centre social répondant aux besoins de tous les habitants du territoire et articuler les actions entre les CCAS	<p>Suivi du projet du centre social par la participation au comité technique et au comité des partenaires du centre social</p> <p>Aménagement de nouveaux locaux pour le centre social Ulamir</p> <p>Réflexion sur un lieu de vie sociale côté Aulne maritime</p> <p>Réunion CCAS / CDAS au second semestre 2024</p>	<p>Accompagner le centre social afin de garantir une stabilité financière de la structure</p> <p>Réunion de bilan d'activité et financier du CLIC* programmée au second semestre 2024 (à renouveler tous les ans)</p> <p><small>*centre local d'information et de coordination gérontologique</small></p>

1. Veiller à la cohésion sociale et intergénérationnelle

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Accompagner le vieillissement de la population et lutter contre l'isolement des personnes âgées	<p>Dispositif ECLAT* :</p> <ul style="list-style-type: none">• Programme de cohabitation solidaire par AILES et l'Ulamir (Tiss'âges)• Réseau d'entraide (Association La Soupape)• Les tournées de l'autonomie (Soliha 29)• Création d'un tiers-lieu au sein du Centre Hospitalier de Crozon <p>*Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires</p> <p>Aides à l'adaptation de l'habitat via l'OPAH</p> <p>Crozon : mise en place de navettes grâce à des bénévoles</p> <p>Rosnoën : manifestations inter-générationnelles (repas au sein du restaurant scolaire, dictée, boum...)</p> <p>Telgruc-sur-mer : repas intergénérationnels à l'ALSH le mercredi</p>	<p>Poursuivre les actions ECLAT</p> <p>Réfléchir à la mobilité des personnes âgées via le CLIC*</p> <p>*centre local d'information et de coordination gérontologique</p> <p>Coordonner et structurer les actions à l'échelle du territoire</p>

1. Veiller à la cohésion sociale et intergénérationnelle

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Relier et soutenir les différentes associations intervenant dans le domaine social (banques alimentaires ...)	Café budget par le CDAS 1 fois / an Cafés énergie par Ener'gence Consultations délocalisées en tabacologie Forum Vacances pour les familles en 2023 Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur en 2024 (plan d'actions santé-environnement)	Etude sur un projet maison sport santé Mise en place de permanences sur gestion des factures d'énergie
Instaurer sur certains services publics une politique tarifaire selon le quotient familial	Quotient familial instauré au niveau communal, pas d'uniformisation à l'échelle intercommunale à ce jour Etude enfance-petite enfance en 2024/2025	Renouvellement de la CTG fin 2025 Mettre en œuvre les actions issues de l'étude petite enfance-enfance
Autres	Telgruc : acquisition d'un Tiralo pour la baignade à Trez Bellec – acquisition de jeux adaptés pour l'aire de jeux du skate park – mutuelle communale	

2. Assurer la proximité, la visibilité et la lisibilité d'une action publique attentive aux singularités locales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Assurer un accueil de proximité « service aux habitants »	<p>Aide aux démarches administratives et dématérialisées, guichet unique via France services</p> <p>Coordination avec les communes via une réunion annuelle avec les agents d'accueil des mairies</p> <p>Organisation d'un comité de pilotage France services une fois par an</p>	<p>Renouveler la labellisation France services au 2e semestre 2024</p> <p>Renforcer la partie emploi-insertion de la Maison Baradozic</p> <p>Réaménager la Maison de l'emploi et accueillir de nouveaux partenaires en 2025</p>

2. Assurer la proximité, la visibilité et la lisibilité d'une action publique attentive aux singularités locales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Valoriser les singularités locales par le tourisme local – les découvertes par les habitants	<p>Stratégie de tourisme durable : identité « Naturellement ».</p> <p>Communication sur les circuits courts et marchés, relais des bonnes pratiques et des mobilités décarbonées</p> <p>Actions pour rééquilibrer les flux vers l'intérieur du territoire (carte forêts, espace trail côté Aulne avec Brest Terres Océanes...)</p> <p>RDV du tourisme ouvert aux habitants</p> <p>Balades commentées en été.</p> <p>Ateliers pros et hébergeurs.</p> <p>Pass'musées</p>	<p>Tourisme des 4 saisons. Portraits de professionnels/exemples de bonnes pratiques</p> <p>Promouvoir les circuits trail</p> <p>Poursuivre les RDV du tourisme</p> <p>Valoriser la Pointe des Espagnols</p> <p>Valoriser la Petite cité de caractère du Faou</p> <p>Audit organisationnel de l'Office de Tourisme pour optimiser son fonctionnement</p>

2. Assurer la proximité, la visibilité et la lisibilité d'une action publique attentive aux singularités locales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Assurer un service public local performant en s'appuyant sur un système de management durable visant la satisfaction des parties prenantes, notamment les habitants : Qualité, Sécurité et santé des agents, protection de l'environnement, transition énergétique et équité sociale	Maintien d'un système de management durable des services communautaires Telgruc-sur-mer : création d'une commission citoyenne qui donne son avis sur les aménagements de circulation - Lancement un appel à projets participatif (projet choisi: mise en place d'un abri au skate park)	Audit de certification QSE fin 2025

3. Renforcer les coopérations extraterritoriales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Dépasser les frontières sur certains projets Engager une coopération pour l'économie circulaire en partenariat avec les intercommunalités du Pays de Brest Poursuivre les coopérations avec BTO (Brest Terres Océanes)	Actions continues avec les Epci du pays de Brest et Brest Terres Océanes : tourisme et Economie Evaluation de pratiques de transition écologique et d'économie circulaire par l'ADEME (COT – Contrat d'Objectif Territorial)	Continuer à développer les actions partenariales pour le tourisme et l'économie locale
Poursuivre notre investissement au sein du « pôle métropolitain du Pays de Brest » qui doit garder un rôle de coopération entre les EPCI dans certains domaines : mobilité, santé, tourisme (BTO), économie, énergie, SCoT ...	Participation à toutes les instances métropolitaines pour développer des projets mutualisés : unité mobile de prévention santé, projet de coopérative carbone, révision du SCoT...	Finalisation des projets engagés

3. Renforcer les coopérations extraterritoriales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Développer les partenariats en fonction de nos besoins (coopération autour de la mobilité avec la métropole, abattoir)	<p>Création en cours d'un syndicat mixte ouvert pour l'exploitation du nouvel abattoir du Faou (EPCI et Chambre d'agriculture)</p> <p>Analyse du projet de création d'un syndicat mixte Bretagne mobilités par la Région Bretagne</p>	<p>Créer le syndicat mixte ouvert de l'abattoir fin 2025</p> <p>Choix politique des élus communautaires en 2025 sur l'adhésion au syndicat mixte Bretagne mobilités</p>

3. Renforcer les coopérations extraterritoriales

Les priorités	Les réalisations	Les perspectives
Créer des partenariats avec les infrastructures militaires (mobilités, petite enfance, formation...) en instaurant des échanges réguliers avec les autorités militaires	Rencontre régulière avec les autorités militaires sur des sujets partagés : assainissement/eau, énergie, mobilités...	A poursuivre



Merci de votre attention